



## Révéler le territoire par le paysage

Pour organiser la métropole de demain, il est nécessaire de s'inscrire dans une vision globale du territoire qui prend en compte ses vulnérabilités et ses atouts. Construire cette vision globale est indispensable pour donner une cohérence aux différents documents de planification (PLU communautaire, Schéma de cohérence territoriale, Plan de déplacements urbains, Schéma régional de cohérence écologique, Plan climat). Cette note a pour objectif de présenter le concept de *Territoire Paysage*, à l'échelle de la métropole strasbourgeoise, défini comme un moyen pour aller vers un territoire post-carbone.

### 1 - Une nouvelle approche du territoire

#### Des ressources naturelles qui sont des atouts

Les évolutions territoriales en œuvre depuis une quarantaine d'années dans le territoire métropolitain strasbourgeois ont des impacts importants sur les ressources, sur la cohésion sociale, sur les rythmes et les modes de vie, et enfin sur le fonctionnement économique.

Pour s'engager dans la voie du développement durable à l'horizon 2050, il est nécessaire de s'appuyer sur le socle des ressources du territoire (eau, sol, biodiversité, énergie,...). En raison des intérêts qu'il supporte (naturels, économiques, sociaux), le socle des ressources sous-tend l'organisation urbaine, fonde la spécificité du territoire, participe à l'identité de la métropole et forme la charpente de son attractivité. Or, les changements climatiques qui s'affirment, amplifient les phénomènes à l'œuvre : biodiversité menacée, amplification des inondations, canicules...

- > Sur quel socle de ressources la métropole durable de 2050 peut-elle s'appuyer ?
- > Quelles sont les capacités du système urbain à participer aux ressources ?
- > Peut-on proposer d'autres pratiques du territoire aux habitants ?

La métropole rhénane strasbourgeoise est caractérisée par la ressource en eau qui constitue l'une de ses principales richesses parmi ses nombreuses ressources naturelles et sur laquelle elle peut s'appuyer :

- Le Rhin, 3<sup>e</sup> bassin fluvial européen et sa nappe phréatique, l'une des plus importantes réserves en eau souterraines d'Europe.
- Le milieu rhénan, 9<sup>e</sup> zone humide transfrontalière reconnue d'intérêt mondial par le classement RAMSAR en 2008, qui acte le rôle de carrefour écologique international de l'Alsace. Les forêts rhénanes sont un label international.
- Les nombreuses zones naturelles et inondables qui forment un réseau d'espaces naturels offrant un milieu pour une faune et une flore remarquable.
- Les terres agricoles parmi les plus fertiles d'Europe.



Une métropole rhénane riche en ressources naturelles

### Des ressources qui sont des atouts mais des atouts fragiles.

Se pose alors la question de notre capacité à changer d'optique de développement et faire en sorte que les ressources naturelles ne soient plus perçues comme une contrainte mais comme un élément d'attractivité du territoire.

Pour qu'un tel changement puisse s'opérer, il est essentiel de proposer une vision d'un territoire post-carbone, durable, en montrant les potentiels de progrès liés à un changement de société. C'est à cette seule condition que la population pourra adhérer à un projet partagé et modifier ses comportements.

## S'APPUYER SUR LE SOCLE DES RESSOURCES POUR CONSTRUIRE UN TERRITOIRE PAYSAGE

Inventer la ville, le village, la métropole de demain invite donc à développer une nouvelle approche qui s'appuie sur une vision réellement transversale qui rompt avec les approches sectorielles. Ce qui malgré les apparences demeure une démarche qui peine à se généraliser. Une approche qui nécessite des réponses adaptées à différentes échelles, de la rue à la région métropolitaine en passant par le quartier.

Parler d'une métropole post-carbone n'est pas seulement une question de disponibilité de ressources d'énergies. C'est aussi une question d'organisation territoriale qui intègre les problématiques de cohésion sociale et des dynamiques économiques. Il s'agit alors de s'appuyer sur les ressources disponibles pour construire une nouvelle représentation du territoire, pour faire du territoire ressources, l'identité et l'attractivité du territoire.

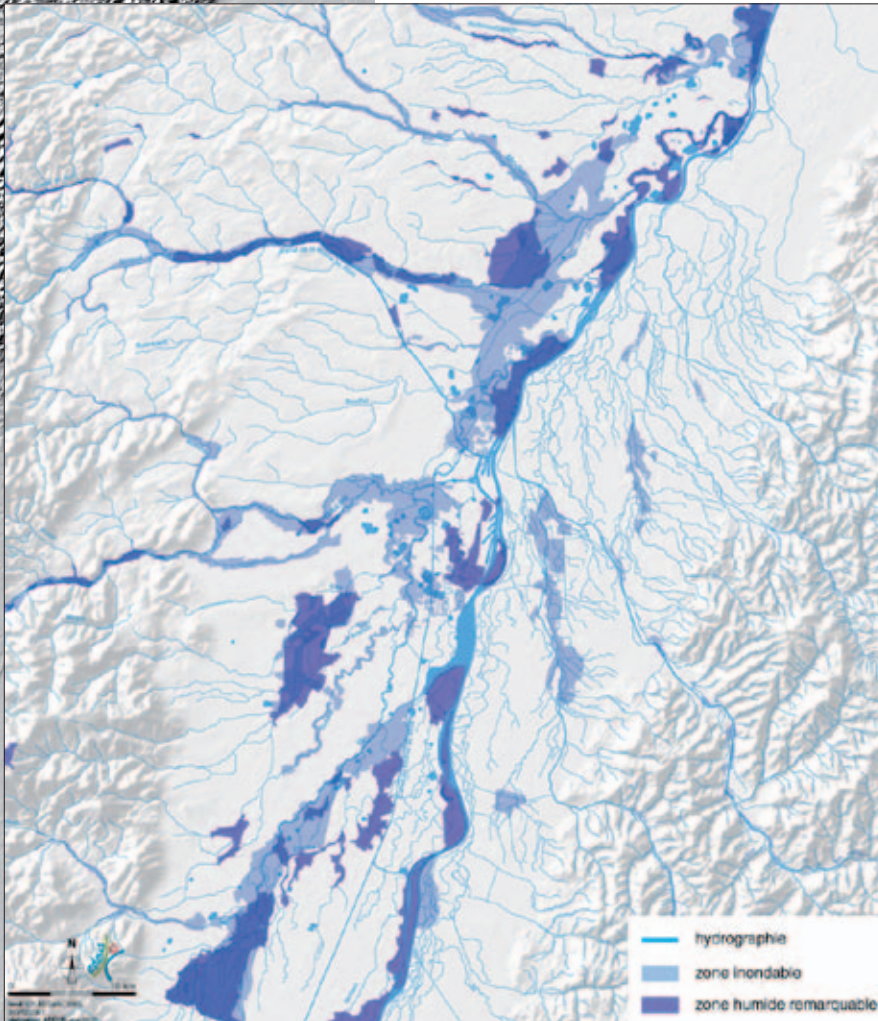
**Décliner le « territoire ressources », constitué à partir de ses espaces naturels, comme armature structurante du développement urbain.**

Notre territoire est un territoire placé sous le signe de l'eau.



L'armature des espaces naturels et agricoles comme socle principal de l'organisation du territoire

## UN TERRITOIRE PLACÉ SOUS LE SIGNE DE L'EAU



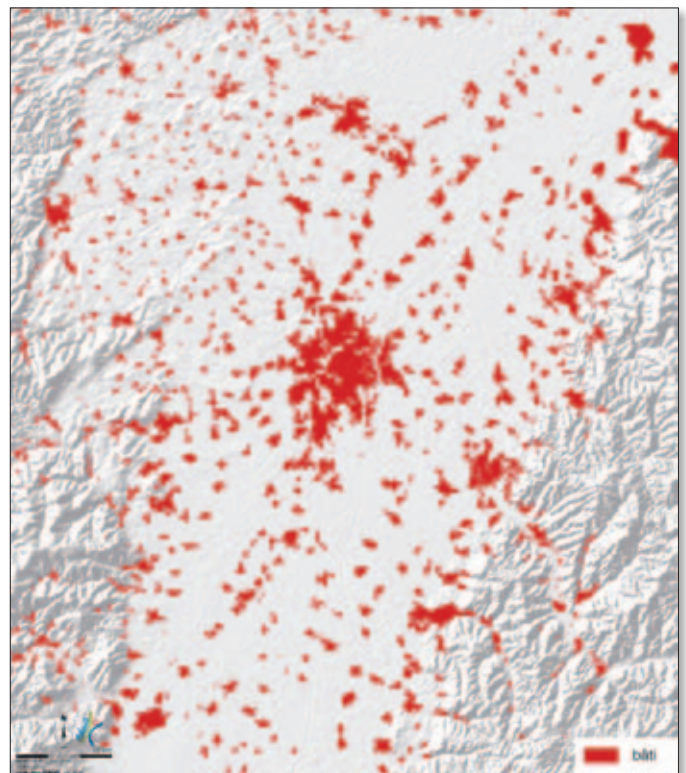
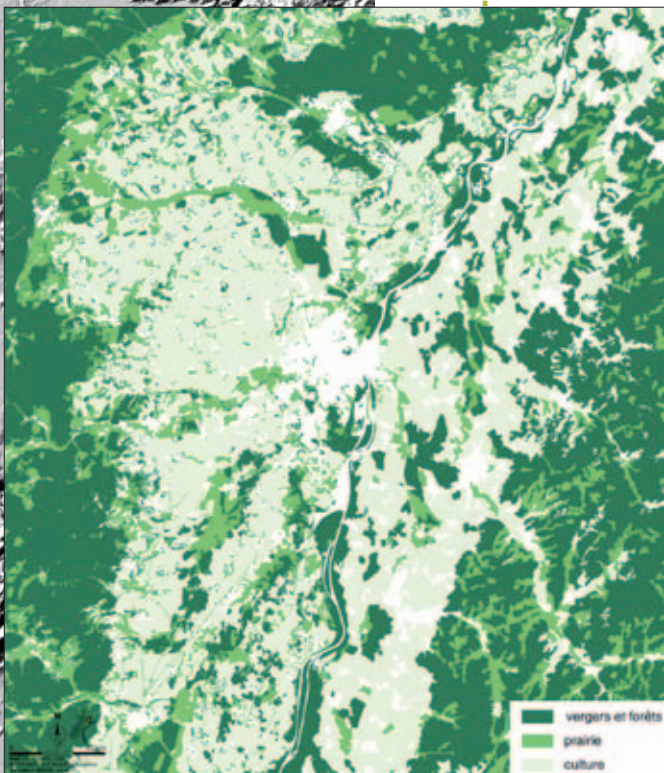
L'eau et ses espaces naturels sont le principal élément d'identité de ce territoire de plaine, calée d'Est en Ouest par les Piémonts des Vosges et la Forêt Noire. Cet important réseau hydrographique est à la base d'un réseau d'espaces naturels indissociable, préservé en grande partie par le caractère inondable des sols, qui constitue le socle des ressources du territoire de la métropole.

Dans le contexte environnemental de demain, il devient nécessaire de préserver et de valoriser l'ensemble de cette armature verte que constituent les espaces naturels, d'une part mais aussi les espaces agricoles. Au-delà de la prise en compte des seuls espaces protégés (zones inondables, espaces boisés classés, protections de captage d'eau potables, ...) il s'agit d'intégrer ces espaces à l'organisation d'une armature «territoire ressources» qui ne seront plus considérés comme réservoir de l'urbanisation mais comme des espaces, aux multiples usages et donc de valeurs, à révéler.

**Cette inversion du regard implique que l'armature d'espaces naturels et agricoles devienne le socle principal de l'organisation du territoire et compose le développement urbain à partir de ses «vides» (prairie, champs cultivé, forêt, ried) et non plus à partir d'une superposition de pleins.**

**Cette inversion du regard implique que l'armature d'espaces naturels et agricoles devienne le socle principal de l'organisation du territoire et compose le développement urbain à partir de ses «vides» (prairie, champs cultivé, forêt, ried) et non plus à partir d'une superposition de pleins.**

## L'INVERSION DU REGARD : CONSTRUIRE LE TERRITOIRE À PARTIR DE SON ARMATURE VERTE



## LE TERRITOIRE PAYSAGE, UNE AUTHENTIQUE ALLIANCE VILLE-NATURE

Dans cette vision de l'inversion du regard, la place de la nature transforme l'image et l'usage de la métropole. La métropole est un territoire inévitablement péri-urbanisé, fragmenté et hétérogène qui se compose d'un ensemble de villes regroupées entre-elles et qui rassemble bourgs, villages et ville-centre. Ce territoire englobe des morceaux entiers de nature ou d'agriculture qui sont comme les espaces verts de nos villes. Les prairies, les forêts, les champs cultivés, les vergers, les zones humides, les collines viticoles deviennent les nouveaux espaces qui organisent la cohérence d'ensemble à travers un réseau continu, et une identité commune à notre territoire métropole.

Cette armature d'espaces naturels et agricoles imbriquée avec la ville réalise une hybridation où la nature pénètre en ville et la ville s'implante à la campagne. Ce n'est pas une opposition ville-nature où la nature n'est qu'un décor mais c'est la nature pratiquée dans la ville, par la ville et grâce à la ville.

Cette armature verte, par ses multiples fonctions nécessaires au développement de la métropole (préservation eau potable, gestion zones inondables, production alimentaire, support de déplacements piétons-vélos,...), fait émerger les espaces naturels et agricoles en tant que nouvelle « monumentalité urbaine », c'est-à-dire des espaces qui sont appelés à jouer un rôle central et structurant de la métropole et à garantir l'équité de l'accès de tous aux ressources naturelles et à la qualité de vie.

**Le concept de territoire paysage est de marier ressources naturelles et territoire urbain et de créer une véritable alliance ville-nature, pour développer une image moderne, attractive et dynamique de métropole contemporaine.**



Organiser le territoire en lien avec son armature verte

Construire la métropole par le *territoire paysage* permet de :

- forger son identité. Il met en valeur des spécificités du territoire qui existent (concept ready-made) et qui fait la valeur propre d'un territoire qui n'est pas celui de Nantes, ni celui de Belfort. Il contribue à construire une image innovante et moderne de la nature adaptée aux évolutions des modes de vie,
- charpenter le développement urbain. Il donne un sens et une structure à l'organisation du développement qui pourrait s'étaler sur toute la plaine,
- induire la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance. L'armature verte devient support de lieux d'échanges ce qui crée de la mixité,
- conforter son attractivité. Il valorise le tourisme, développe un cadre de vie attractif pour les habitants, nécessaire à l'attractivité économique. À structure urbaine égale, l'attractivité résidentielle est source d'attractivité économique car les actifs sont aussi des habitants et les entreprises s'implantent là où la main d'œuvre se plaît.

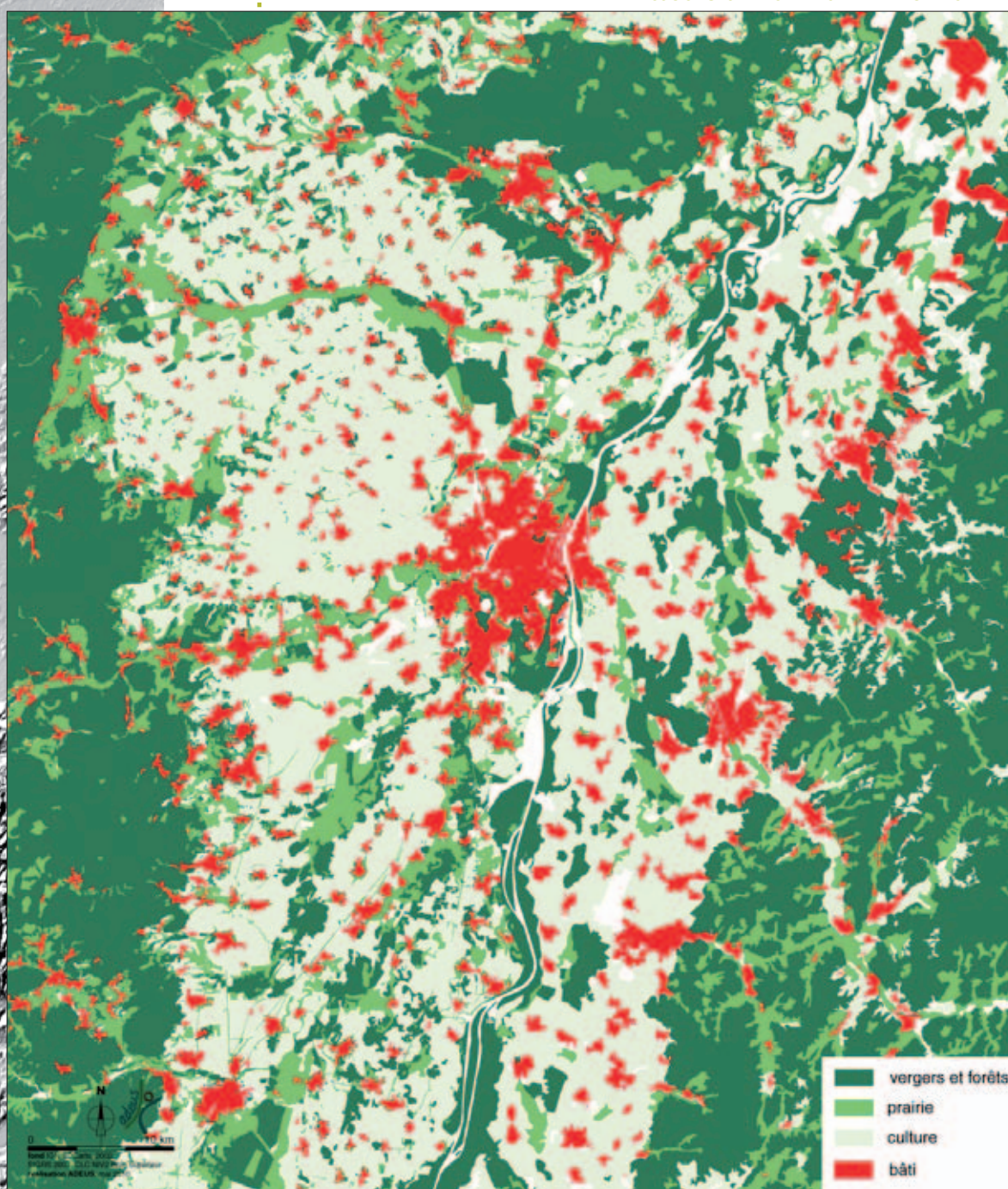
Développer le concept *territoire paysage* implique de revoir le rapport d'organisation du territoire autour de l'armature verte dont notamment l'usage des sols dans et aux abords de la trame verte des vallées, du piémont viticole et arboricole, du terroir agricole de manière générale.

Il s'agit bien de mutualiser trame naturelle et trame bâtie.

Ce qui implique de :

- conforter la trame naturelle dans son rôle central d'organisation et d'échanges au niveau de la métropole,
- organiser les interfaces entre espaces bâtis et espaces non bâtis,
- révéler l'eau et en faire un élément scénographique du territoire,
- impulser une nouvelle silhouette urbaine exprimant la valeur conférée à l'armature verte à travers une densification et une libération des hauteurs à ses abords, à travers l'implantation d'équipements collectifs et activités phares, afin de construire une représentation attractive, lisible et identitaire du territoire ressource,
- organiser les cheminements piétons-cycles pour donner à voir le territoire ressource et pour articuler trame naturelle et trame bâtie.

#### MARIER RESSOURCES NATURELLES ET TERRITOIRE URBAIN



## 2 - Une armature verte support de projets

Pour construire une métropole durable post-carbone, l'armature verte est un outil formidable. Elle peut être support de nombreux projets, à toutes les échelles, pour développer le territoire urbain, le soutenir et le rendre attractif.

### Projet de paysage

A l'heure où les villes investissent pour donner une image attractive de leur territoire, miser sur le paysage contribue à construire une identité forte dans un contexte où par ailleurs la tendance à la normalisation banalise le territoire. Miser sur les ressources naturelles c'est aussi miser sur des valeurs permanentes qui s'ancrent dans le territoire, et créent des repères qui sont stables par rapport à un monde où tout évolue très vite et où les technologies modernes nous connectent avec la planète. Le projet de paysage vise à révéler le socle des ressources naturelles afin de construire une représentation du territoire en lien avec son patrimoine naturel. Il s'agit de redonner de la lisibilité, des repères, du sens, de la richesse, de la diversité aux valeurs qui font le paysage afin de permettre une compréhension du territoire, une pérennisation de la mémoire, un ancrage de son identité.



Construire une identité en lien avec le patrimoine naturel

### Projet écologique

Le développement de la métropole évolue vers l'optimisation de la consommation des ressources naturelles après avoir connu la prodigalité, le gaspillage.

Le socle des ressources, l'armature verte, répond à de multiples fonctions au-delà de la plus évidente, le réservoir de biodiversité. Il s'agit de la gestion des eaux pluviales et des zones d'inondation, la protection des captages d'eau potable, la régénération de la qualité de l'eau et de l'air, le confort climatique des habitants, etc... Ces fonctions sont indispensables au bon fonctionnement urbain.

Au-delà de la simple consommation de nature, le développement du territoire doit enrayer la perte de biodiversité et plus avant, participer à sa production. Il doit pérenniser les ressources disponibles. La biodiversité ne constitue plus une contrainte mais une véritable richesse.

Le projet écologique est ainsi porté par de nombreux acteurs : la Région Alsace (subventions pour financer des projets de la trame verte régionale), le Conseil Général à travers le SAGEECE (Schéma d'aménagement, de gestion et d'entretien écologique des cours d'eau), la Communauté Urbaine de Strasbourg (socle sous forme de la Trame verte et bleue, EcoCités, groupe biodiversité), l'Etat (lancement des Schémas régionaux de cohérence écologique, atlas régional paysager), le Conservatoire des Sites Alsaciens, l'Europe (programme LIFE).



Enrichir la biodiversité du territoire métropolitain

## Projet support de modes de déplacement actifs

La question du développement des modes de déplacement actifs (piéton, vélo, etc.) prend tout son sens dans un contexte où les transports publics auront continué à se développer et où les contraintes sur l'énergie se seront accentuées. Ils auront un rôle essentiel à jouer pour compléter les réseaux de transport en commun, effectuer les déplacements de proximité. En ce sens l'armature verte et notamment la trame verte en lien avec le réseau hydrographique, par son système continu, offre une opportunité en termes de support pour leur développement.

Développer un réseau de modes actifs de déplacement en lien avec l'armature verte est un moyen de :

- mettre en scène le territoire

Dans la construction de la proximité, le parcours urbain créé par la mise en œuvre d'une armature de déplacement de modes actifs offre un spectacle permanent de la ville. Il fait découvrir le territoire, contribue à la construction de la représentation mentale de la métropole, une notion fondamentale pour créer le sentiment d'appartenance, et accroître son attractivité.

En effet, un territoire a beau avoir des paysages de qualité, si on ne les voit pas, ils n'existent pas ! On ne connaît bien un territoire que s'il est pratiqué et on ne pratique un territoire que si on nous offre un moyen simple, lisible et agréable de le parcourir.



Mettre en scène le territoire et répondre à la demande de nature en ville

- répondre à la demande de proximité et de nature en ville

En lien avec l'évolution des modes de vie, des pratiques urbaines associées et une forte demande de nature en ville et au quotidien, l'organisation en réseau des modes actifs constitue une opportunité de construire un maillage vert structurant l'urbanisation tout en créant de nouveaux corridors de biodiversité et de développer de nouveaux usages avec la rue jardin, la rue sans voiture, la rue partagée, qui correspondent à de nouvelles pratiques urbaines.

L'armature des modes actifs de déplacements s'articule également avec les lieux de services (centres de quartier, équipements de proximité et métropolitain, pôles d'échanges de transport collectif), qui structurent l'identité des quartiers.

## Projet de lien social

Dans le contexte actuel où le territoire se développe sans cesse, l'armature verte a un rôle important à jouer, en rassemblant diverses fonctions (gestion des ressources naturelles et des risques, offre d'aires de loisirs, d'espaces de cheminements de modes doux, agriculture de proximité, ...) et en constituant des espaces de respiration du tissu urbain pour rendre acceptable la densité urbaine. Cela suppose toute-

fois de maîtriser les risques de surenchérissement des logements à proximité de l'armature verte qui offre une nouvelle qualité urbaine, pour affirmer une nouvelle mixité de population.

L'armature verte participe à la construction de l'identité des quartiers et des communes dans la démocratisation de l'accès à la nature pour tous. Le développement d'une armature verte reliant différentes parties du territoire permet de façonner un territoire à l'image de ses habitants et en lien avec leurs besoins afin que tout en constituant un socle commun, elle soit aussi polyculturelle que la population de ce territoire.



Construire l'identité des quartiers et démocratiser l'accès à la nature pour tous

## Projet agricole

L'évolution des pratiques agricoles permet de s'appuyer sur l'armature verte et sa continuité et de trouver les convergences entre la reconstitution de la trame verte et les besoins de mesures environnementales dans le cadre de la nouvelle PAC, grâce à la mutualisation des espaces. A proximité des espaces très urbanisés, pérenniser l'espace agricole est un préalable au développement d'une agriculture de proximité s'appuyant sur de nouveaux débouchés sur des consommateurs locaux, et une mutation des modes de production en lien avec les activités urbaines (emplois peu qualifiés, d'insertion, pédagogie, loisirs, ...).

Parce que le territoire n'est pas que somme de fonctionnalités, parce que l'imaginaire et l'émotion construisent aussi le territoire, le *territoire paysage* est fondateur d'un récit puissant s'inscrivant dans le temps. Il donne à voir l'écosystème, il génère des ambiances urbaines, parle d'identité, développe le rapport à la convivialité, construit l'attractivité du territoire.

Dès lors, la question est bien : comment s'appuyer sur le *territoire paysage*/territoire des ressources pour dynamiser le développement économique, tout en assurant la cohésion sociale dans le contexte du changement climatique et de crise énergétique qui s'annonce et aller vers une métropole des confluences écologiques, sociales et économiques ?

## Bibliographie

*L'invention de la ville-nature contemporaine*, Yves CHALAS, Presses de l'Université du Québec, Canada, 2010

*Climat et socle écosystémique*, intervention de Pierre DHENIN, ADEUS, Avril 2010

*Villes et vision du futur*, Pierre RADANNE, *Notes de l'ADEUS n°8*, ADEUS, Juillet 2010

*Climat et socle écosystémique*, Synthèse du 29 avril 2010, *Les plateformes de l'ADEUS n°3*, 2010

« *Territoire et changements climatiques : quelles adaptations ?* » et « *Fonctionnement et organisation du territoire : quelles options ?* », séminaire de l'ADEUS « *Demain, c'est tout de suite !* », Juin 2010